



LIVRET D'ACCUEIL

1. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

THDS est un organisme de formation basé à Saint-Denis, créé en 2024 et enregistré sous le numéro **11931056093** auprès de la DREETS de la région Île-de-France.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément.

THDS a pour objectif de proposer des **formations professionnelles exclusivement en présentiel**, favorisant l'apprentissage par l'échange, la pratique et l'accompagnement individualisé.

L'organisme s'inscrit dans une **démarche qualité continue**, visant la satisfaction des apprenants et l'adaptation permanente de ses prestations.

2. DOMAINES DE FORMATION

- V-TEST BUSINESS ENGLISH

3. OBJECTIFS DES FORMATIONS

Chaque formation vise l'acquisition de **compétences professionnelles identifiables et opérationnelles**, définies dans le programme remis au stagiaire avant l'entrée en formation.



Les objectifs pédagogiques sont :

- clairs,
- mesurables,
- adaptés au niveau et aux besoins des apprenants,
- orientés vers une application concrète en situation professionnelle.

4. POURQUOI CHOISIR THDS ?

- Prise en charge complète des démarches administratives
- Montage du dossier de formation et demande de financement
- Formations personnalisées et adaptées au contexte professionnel
- Méthodes pédagogiques actives et individualisées
- Outils concrets directement exploitables
- Formateurs qualifiés et expérimentés

5. SITUATION GÉOGRAPHIQUE

THDS

5 rue Pleyel
93200 Saint-Denis

Les formations se déroulent **exclusivement en présentiel**, soit :

- dans les locaux de l'entreprise cliente (formation intra),
- soit dans des locaux dédiés mis à disposition par THDS ou ses partenaires.



6. MODALITÉS DE DÉROULEMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques

- Formation en face-à-face avec le formateur
- Apports théoriques, mises en pratique, exercices et études de cas
- Échanges interactifs entre formateur et stagiaires

🚫 Pendant les heures de formation, les téléphones portables doivent être en mode silencieux, sauf urgence professionnelle.

7. POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE EN FORMATION

Un **positionnement préalable** est réalisé avant le démarrage de la formation afin d'évaluer :

- le niveau du stagiaire,
- ses attentes,
- ses besoins spécifiques.

Ce positionnement permet d'adapter les contenus et les méthodes pédagogiques.

8. MOYENS PÉDAGOGIQUES

THDS utilise une pédagogie basée sur :

- l'observation,
- la compréhension,
- l'expression orale et écrite,

adaptée au niveau des stagiaires.



Des évaluations régulières sont réalisées :

- exercices pratiques,
- mises en situation,
- études de cas,
- synthèses.

9. MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Feuille de présence émargée par demi-journée.
- Évaluations tout au long de la formation.
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation.
- Remise d'un **certificat de réalisation** et d'une **attestation d'assiduité**.

10. FORMATEURS

Les formateurs intervenant chez THDS sont sélectionnés par le responsable pédagogique selon :

- leurs compétences pédagogiques,
- leur expérience professionnelle,
- leur motivation et leur savoir-être.

11. INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Niveau de satisfaction des stagiaires : **indicateurs en cours de consolidation: -/5**
- Taux de réussite aux évaluations : **indicateurs en cours de consolidation: -%**



12. MOYENS LOGISTIQUES

- Formations réalisées en présentiel
- Salles conformes aux normes d'accessibilité, d'hygiène et de sécurité
- Matériel pédagogique adapté à la formation
- Informations pratiques (lieu, horaires, accès, restauration) précisées dans la convocation

Référent formation :

Monsieur TRAORE Mary, interlocuteur privilégié tout au long de la formation.

13. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Les stagiaires s'engagent à :

- respecter les horaires de formation,
- être assidus,
- adopter un comportement respectueux envers le formateur et les autres stagiaires,
- respecter le matériel et les locaux mis à disposition.

14. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

THDS réalise une étude préalable afin d'adapter les modalités pédagogiques et l'organisation de la formation en fonction de la situation de handicap déclarée.

Si nécessaire, THDS peut solliciter des partenaires spécialisés, notamment la **Ressource Handicap Formation – CAP EMPLOI 75**.



15. PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Toute réclamation peut être adressée par écrit à THDS.
Elle est prise en compte et traitée dans un délai défini, conformément à la procédure interne de l'organisme.

16. DÉMARCHE QUALITÉ

THDS s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.
Les évaluations et retours des stagiaires sont analysés afin d'améliorer en permanence la qualité des prestations proposées.

17. COORDINATION DES MOYENS HUMAINS

La coordination entre la direction, les formateurs, l'équipe administrative et les partenaires garantit une organisation efficace et conforme aux exigences qualité.

18. SIGNATURE ET ENGAGEMENT

Fait à **Saint-Denis**,
Le / /

Nom et prénom du stagiaire :

Signature précédée de la mention :
« J'ai pris connaissance du présent livret d'accueil »